



Arrêté fédéral

Projet

portant approbation de l'accord entre la Suisse et l'Autriche relatif à la collaboration en matière de sûreté aérienne transfrontalière contre les menaces aériennes non militaires

du ...

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

vu ...,

vu le message du Conseil fédéral du 6 septembre 2017¹,

arrête:

Art. 1

¹ L'accord du ... entre la Confédération suisse et la République d'Autriche relatif à la collaboration en matière de sûreté aérienne transfrontalière contre les menaces aériennes non militaires² est approuvé.

² Le Conseil fédéral est autorisé à le ratifier.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

¹ FF 2017 ...

² RS ...; RO ...

